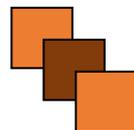




DEMANDE DE RÉSERVATION MAISON DE LA COUR



DEMANDEUR : RESPONSABLE DE L'UTILISATION DE LA MAISON DE LA COUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Adresse mail _____ @ _____ ☎ : _____

- à titre personnel autres (préciser) _____
 pour l'association _____ en qualité de _____

LOCATION : NATURE DE LA MANIFESTATION

- Repas de famille Repas de fin d'année (associations)
 Journée supplémentaire Réunion
 Vin d'honneur Autres (à préciser) _____

Dates : le _____ de _____ à _____
le _____ de _____ à _____

Nombre de Personnes : _____

- Grande Salle Petite salle Mezzanine pour réunion uniquement

A Givrand, le _____ Signature du demandeur,

LE DEMANDEUR EST INFORME

- qu'il est responsable de l'utilisation de la Maison de la Cour, de la tenue des abords immédiats ;
 qu'il lui sera demandé réparations des détériorations constatées après la manifestation ;
 que les locaux devront être propres ; qu'il est interdit de dormir sur place
 qu'il certifie avoir reçu l'information sur les consignes de sécurité à observer en cas d'incendie.

DECISION – Monsieur GENTIL, adjoint au Maire, donne, pour la demande de réservation ci-dessus :

Accord

Refus

Location de la grande salle..... €
Location de la petite salle..... €
Journée supplémentaire..... €
Frais de chauffage..... €
Ordures ménagères (8 € par bac collecté).. €
<i>Total</i> €

Tarifs des salles 2022 fixés par délibération du 29/11/2021

Givrand, le _____ Signature mairie,